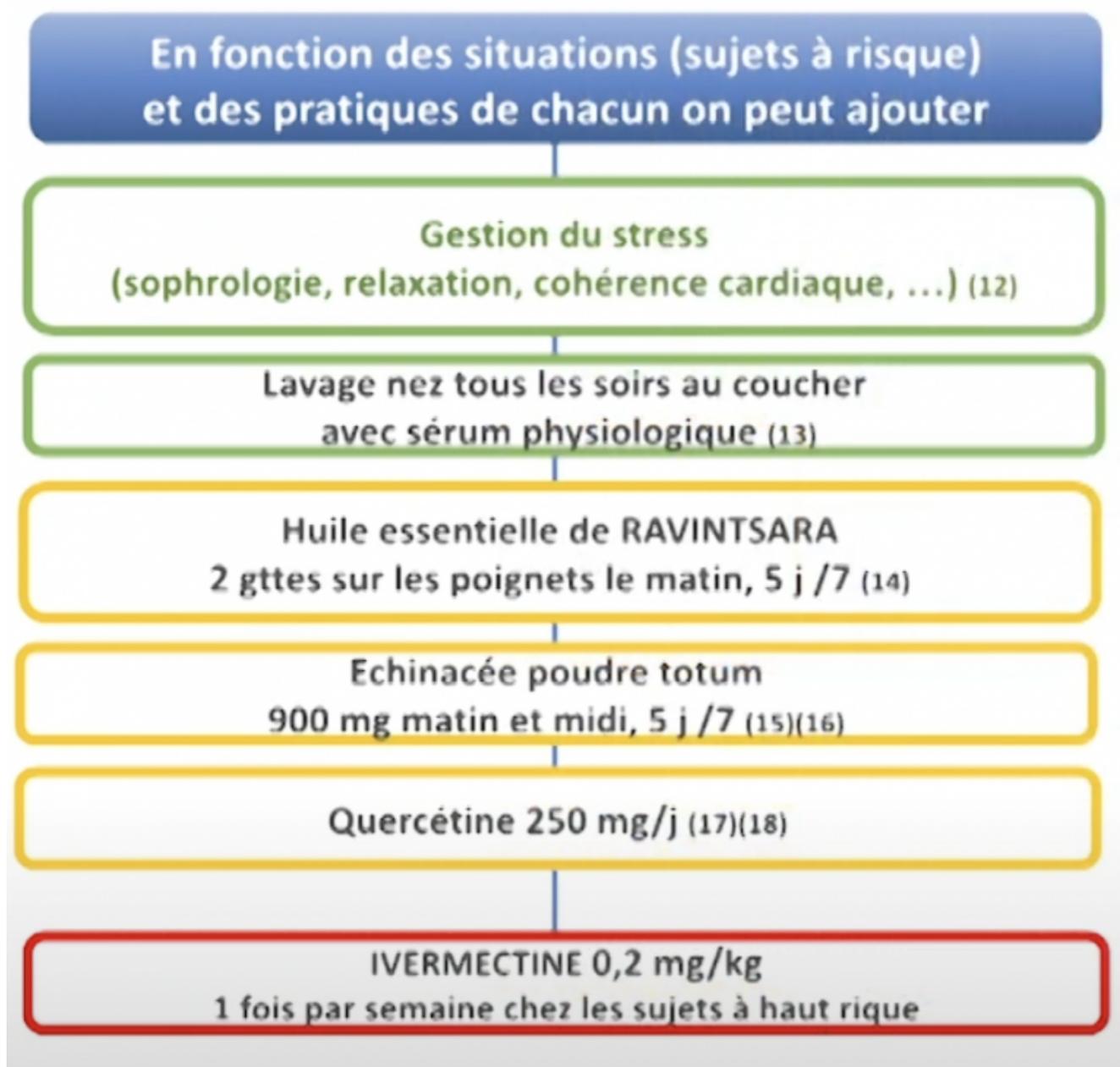


Dans toute l'Europe les Conseils de l'ordre font la chasse aux médecins qui soignent le Covid...

écrit par Christine Tasin | 13 février 2021



*Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?*

Même au Portugal, la chasse aux sorcières est lancée : le

docteur Margarida Oliveira a été suspendu pour 6 mois pour avoir fait «des recommandations contraires aux consignes pouvant nuire à la santé publique» par le Conseil de l'ordre lusitanien. Bref, elle est accusée, comme Raoult, Perronne et tant d'autres chez nous de désinformation

9 médecins, dont le docteur Oliveira, sont poursuivis pour avoir mis en cause l'imposition du port du masque, la quarantaine des personnes sans symptômes ou la gravité du Covid...

En Serbie un groupe de médecins militant "contre la désinformation " a déposé plainte contre un de leurs collègues osant mettre en cause lui aussi la gravité de l'épidémie.

En Allemagne c'est une deuxième perquisition que vient de subir un médecin étant si peu covidement correct qu'il faisait des certificats pour exempter ses patients de port du masque.

En Italie un médecin a été suspendu pour avoir déconseillé dans une video de se faire vacciner contre la grippe...

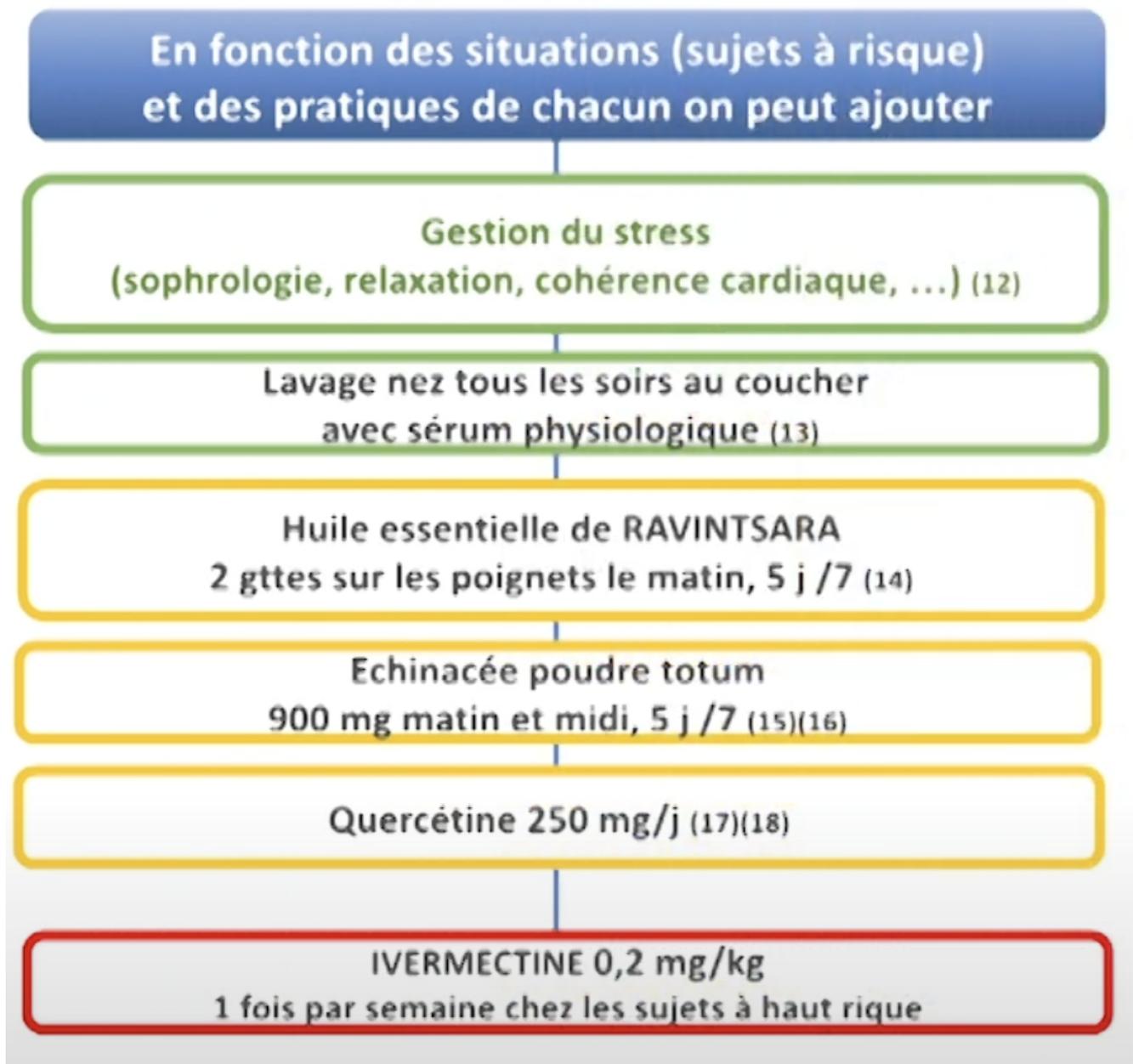
Mais la médaille d'or aux délateurs et autres inquisiteurs est réservée au Conseil de l'ordre français... Outre Raoult et Perronne, les médecins ayant témoigné dans Hold-Up, les responsables des sites "Réinfo-covid", "Santé libre etc. sont dans le viseur.

De Hold-Up au protocole TAP : l'Ordre des médecins fait la chasse aux «traitements sauvages»

DÉCRYPTAGE – *Le conseil national de l'Ordre des médecins a saisi la Haute autorité de santé au sujet d'un nouveau protocole controversé. Depuis un an, onze médecins ont fait l'objet de plainte pour «désinformations liées au Covid-19».*

[Après les docteurs Didier Raoult, Christophe Perronne, les protagonistes du documentaire Hold-Up et autres scandales, de nouveaux professionnels sont dans le viseur du Conseil national de l'Ordre des médecins. En cause, le TAP, « traitement ambulatoire précoce», un protocole anti-Covid qui circule depuis le mois de janvier sur les réseaux sociaux.](#)

Note de C.Tasin, voici le protocole ci-dessous en 3 tableaux



Pour tous

Lavage des mains au savon régulièrement,
gel hydroalcoolique à l'extérieur

Port du masque si risque exposition à des malades

Vit D3 2000 à 4000 ui/j ou équivalent par mois
à adapter au dosage sérique (1)(2)(3)

Gluconate ou Bisglycinate de zinc 15 à 30 mg/j (4)(5)

Vit C 500 mg x 3/j ou vit C liposomale 300 mg x 3/j (6)(7)

Améliorer la qualité du microbiote
(alimentation, pré-probiotiques...) (8)(9)(10)(11)

Activité physique régulière

En fonction des modes d'exercice
particulier, on pourra ajouter

Homéopathie

Phytothérapie

Oligothérapie

Aromathérapie

Acupuncture

Il s'agit d'un tableau de prescriptions à destination des malades du Covid-19 non hospitalisés, déclinant selon la gravité des symptômes différents traitements. Ceux-ci associent entre autres un cocktail de médecines douces et homéopathiques à la prise d'azithromycine (un antibiotique)

et d'ivermectine (un antiparasitaire). Pour les cas les plus graves, le TAP prône le protocole dit «Raoult», [à base d'hydroxychloroquine.](#)

À l'origine de ce «traitement ambulatoire» relayé par le site anti-restrictions Reinfo Covid et le blog Francesoir, le collectif Coordination santé libre, mené par la députée Martine Wonner, défenseure des premières heures de l'hydroxychloroquine, et la gynécologue Violaine Guérin, qui apparaît notamment dans le documentaire Hold-Up. Il s'agit d'un réseau qui réunit la galaxie des personnalités dites «covidos-sceptiques» : celles qui s'opposent depuis un an à la stratégie sanitaire du gouvernement. On y retrouve par exemple l'anesthésiste Louis Fouché, fervent critique des masques, la généticienne controversée Alexandra Henrion-Claude...

À LIRE AUSSI : [Pr Didier Raoult: «Je ne regrette rien»](#)

Un protocole «criminel»

«Un document criminel», a déclaré l'infectiologue Nathan Peiffer-Smadja dès le 2 février sur Twitter. « Conseil d'un chef de clinique en infectiologie, si vous voulez diminuer votre risque de développer une forme sévère de COVID-19 et ne pas souffrir d'effets indésirables potentiellement graves ne suivez surtout pas cette folie». Quelques jours plus tard, le Conseil national de l'Ordre des médecins a saisi la Haute autorité de santé et l'agence de sécurité et du médicament au sujet du protocole TAP, défendu par Coordination santé libre comme une «proposition évolutive», «fruit de travaux réalisés sur la base de données scientifique publiée et des retours de terrain des professionnels de Santé».

Le conseil de l'Ordre des médecins, lui, rappelle aux soignants de s'en tenir aux protocoles officiels : «L'Ordre rappelle que tout médecin doit exercer la médecine conformément aux données acquises de la science, tant dans l'élaboration du diagnostic que dans la proposition d'un

traitement», indique le conseil, qui pourra, selon les conclusions des instances, porter plainte contre le Collectif et les médecins qui défendent le TAP.

Déjà onze plaintes déposées

Dès avril 2020, le Conseil national de l'ordre des médecins avait ouvert la chasse aux protocoles alternatifs qui «s'inscrivent hors de la législation en vigueur». «En cette période de vulnérabilité particulière, les médecins doivent être un repère encore plus fiable pour les patients», écrivait alors le CNOM [dans un communiqué](#). «Leur parole prend un sens encore plus important. Il serait inadmissible dans ce contexte de susciter de faux espoirs de guérison.»

À LIRE AUSSI : [Le provocateur Pr Christian Perronne méritait-il d'être démis de ses fonctions?](#)

Depuis [onze plaintes ont été déposées par le Conseil de l'ordre des médecins](#) contre des professionnels de santé dans le cadre de «désinformations liées au Covid-19», et dix-neuf dossiers sont en cours d'instruction. Les plaintes visent notamment Didier Raoult, et [Christian Perronne](#), mais aussi Henri Joyeux, Hélène Reseau-Frantzs et Nicolas Zeller. L'Ordre des médecins examine également le cas de la vingtaine de soignants qui apparaissent [dans le documentaire Hold-Up](#). S'il ne s'agit pas d'une procédure judiciaire pénale, l'Ordre des médecins est en mesure de prononcer des sanctions pour «manquements déontologiques», du blâme à l'interdiction d'exercer.

Si le collectif Coordination santé libre revendique le soutien de 30.000 médecins, tous ne feront de toutes évidences pas l'objet de poursuites de l'Ordre des médecins. Mais on ne sait combien de médecins généralistes ont en réalité appliqué ce protocole controversé : sur le site, seuls 2500 sont en réalités recensés. En attendant, Didier Raoult, lui, sera

jugé par le conseil départemental de l'Ordre dans les Bouches-du-Rhône d'ici six mois.

<https://www.lefigaro.fr/sciences/de-hold-up-au-protocole-tap-l-ordre-des-medecins-fait-la-chasse-aux-traitements-sauvages-20210211>

.
Et l'on apprend que Bruxelles se lance dans la bataille...

La Commission européenne entend renforcer son contrôle sur les réseaux sociaux dans la lutte contre la désinformation en ligne. «Les plateformes doivent être plus responsables et tenues de rendre des comptes ; elles doivent devenir plus transparentes. Il est temps d'aller au-delà des mesures d'autorégulation», a déclaré la vice-présidente de la Commission Vera Jourova. Cette dernière appuie ses propos sur un rapport critique, publié jeudi, qui évalue la première année de fonctionnement du «code de bonnes pratiques contre la désinformation».

Lancé par Bruxelles courant 2018, ce code oblige les réseaux sociaux signataires à remettre des rapports réguliers sur leurs politiques de lutte contre les contenus mensongers et les tentatives de manipulation de l'opinion publique. Google, Facebook, Twitter, Microsoft, Mozilla et plus récemment TikTok sont signataires de cette première mondiale. «Ce code était un premier pas important et nécessaire (...) et il a permis de bâtir un cadre structuré de dialogue

suite réservée aux abonnés...

<https://www.lefigaro.fr/medias/desinformation-bruxelles-se-prepare-a-serrer-la-vis-20200911>

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?